

Présentation du FSE+ - FTJ 2021/2027

Bureau du CREFOP du 14 novembre 2022

Crédits FSE+ en Normandie

2 autorités de gestion distinctes sur les crédits FSE+ 2021/2027 :

- **Le conseil régional** = Programme régional FSE+
Contenu élaboré par CR en fonction des priorités identifiées régionalement
- **Le Préfet de Région** (DREETS) = programme national FSE+
Contenu élaboré par le niveau national (DGEFP) en fonction des priorités identifiées nationalement

Lignes de partage entre Etat et Région sur le FSE+

Décrochage scolaire (primaire, secondaire, universitaire et apprentis)

Etat (*DREETS*) → Actions de prévention

Région (*Conseil Régional de Normandie*) → Actions de remédiation

Apprentissage

Etat (*DREETS*) → Actions d'accompagnement vers l'alternance, mobilisation des employeurs, soutien à la mobilité internationale

Région (*Conseil Régional de Normandie*) → Actions de promotion et de valorisation

Inclusion sociale

Etat (organismes intermédiaires) → accompagnement des structures IAE

Région (*Conseil Régional de Normandie*) → formations certifiantes et qualifiantes

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE



Programme FSE + 21-27



4.5	Renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la connaissance des métiers et des formations associées	10M€	Orientation
	Construire et animer des outils d'information et d'orientation complémentaires à l'offre existante	10M€	
	Professionaliser, coordonner et outiller les professionnels de la formation professionnelle continue et de l'orientation	5M€	Professionalisation
4.6	Opérations de rattachage ou remédiation	11M€	Rattachage
4.7	Renforcer l'accès à la qualification des publics en recherche d'emploi	50M€	Formation
	Renforcer l'analyse et l'anticipation des besoins en compétences des entreprises	0,5M€	Observation

**Objectif Spécifique 4.5 : Améliorer les systèmes
d'éducation et de formation**

Renforcer l'information et l'accompagnement des publics sur la connaissance des métiers et des formations associées

10M€

- Toucher directement un large public (sans nécessairement créer de distinction entre publics en formation initiale ou continue, ni par exemple entre jeunes et parents)
- Contribuer directement à une meilleure connaissance des métiers des formations.

Actions d'information ou de sensibilisation à destination des publics

Evènements et journées d'information sur les métiers

Actions de promotion de l'enseignement supérieur dans les établissements secondaires

Actions de valorisation de la voie professionnelle

Objectif Spécifique 4.5 : Améliorer les systèmes d'éducation et de formation

Construction et animation d'outils d'information et d'orientation complémentaires à l'offre existante

10M€

- Développer des outils (notamment numérique),
- Animer et de rendre plus accessible l'existant,
- Améliorer la connaissance et le diagnostic autour du décrochage scolaire.

*Actions d'information sur les métiers et formation innovante, mobilisant notamment le numérique
Actions visant à renforcer l'accessibilité à la découverte des métiers par le geste
Actions de diagnostic et d'études sur le décrochage scolaire*

Objectif Spécifique 4.5 : Améliorer les systèmes d'éducation et de formation

Opérations visant à professionnaliser, coordonner et outiller les professionnels de la formation professionnelle continue et de l'orientation

5M€

- Répondre à l'enjeu de la professionnalisation et de la coordination des acteurs de l'orientation et de la formation en améliorant les compétences des acteurs et des professionnels en charge de l'orientation.

Actions de promotion de la qualité des acteurs de l'orientation

Amélioration de l'outillage des acteurs

Actions d'accompagnement à la montée en compétences des structures de formation et des acteurs de l'orientation

Actions visant à renforcer le lien entre acteurs économiques et acteurs du service public régional de l'orientation

Objectif Spécifique 4.6 : Assurer une participation aboutie des jeunes à la formation initiale

Opérations de raccrochage ou remédiation, et de développement de la connaissance de l'offre de service normande en matière de décrochage

11M€

- Soutenir, développer, faire connaître et adapter les actions visant à raccrocher au système éducatif des publics récemment sortis du système scolaire de manière prématurée et sans qualification.

Dispositifs de remédiation ou de raccrochage scolaire

Actions d'animation et de mise en réseau des acteurs intervenant dans la lutte contre le décrochage

Objectif Spécifique 4.7 : renforcer l'accès des publics fragiles à des parcours qualifiants et adapter l'offre de formation et d'orientation

Opérations visant à renforcer l'accès à la qualification des publics en recherche d'emploi

48,5 M€

- Développer l'accès à la qualification des publics en recherche d'emploi, et notamment des plus en difficulté d'entre eux

*Actions de remise à niveau, action qualifiantes, diplômantes
Reconnaissance des compétences acquises (badges)
Actions de développement VAE*

Opérations visant à renforcer l'analyse et l'anticipation des besoins en compétences des entreprises

0,5M€

- Connaissance et l'anticipation des besoins en compétences est une clé de la réussite pour l'insertion durable des publics dans l'emploi



PROGRAMME NATIONAL FSE+ « *INCLUSION, JEUNESSE, EMPLOI & COMPÉTENCES* »



2021 -2027

Les Priorités centrales: Emploi, Inclusion, Jeunesse et Compétences



1. Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus = déléguée en totalité aux OI normands

(insertion socioprofessionnelle, levée des freins, IAE, accompagnement social et remobilisation, accès aux droits,...)

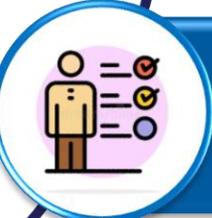
OSH – OS L



2. Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative

(accompagnement vers l'emploi, soutien à l'apprentissage et à l'alternance, prévention contre le décrochage scolaire, soutien aux internats dans les zones prioritaires,...)

OSA – OS F



3. Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques

(développement des compétences des salariés, GPEC, appui aux transitions professionnelles, lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme en milieu de travail, développement de l'école inclusive : lutte contre les discriminations, le harcèlement scolaire, prévention de la santé,..)

OS G – OS E

Les Priorités complémentaires



4. Promouvoir un marché du travail inclusif et un environnement de travail inclusif et sain
(Égalité Femmes-Hommes, qualité de vie au travail, appui à l'ESS)

OS C – OS D – OS A



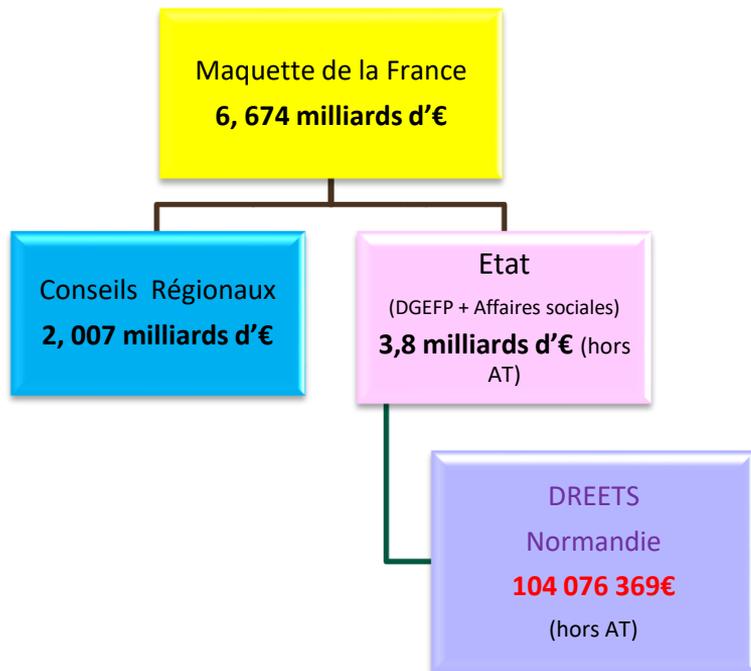
5. Aide matérielle aux plus démunis
Taux cofinancement dérogatoire (90%)

OS M



6. Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants
Taux de cofinancement dérogatoire à 95%

OS H



Crédits d'intervention normands répartis comme suit :

Priorité 1/ Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus	65 663 881 € <i>délegués aux OI</i>
Priorité 2/ Renforcer l'emploi des jeunes et la réussite éducative	25 527 883 €
Priorité 3/ Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques	10 841 705 €
Priorité 4/ Promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain	500 000 €
Priorité 5/ Aide matérielle aux personnes les plus démunis	542 900 €
Priorité 6/ Favoriser l'innovation sociale et l'essaimage des dispositifs innovants	1 000 000 €

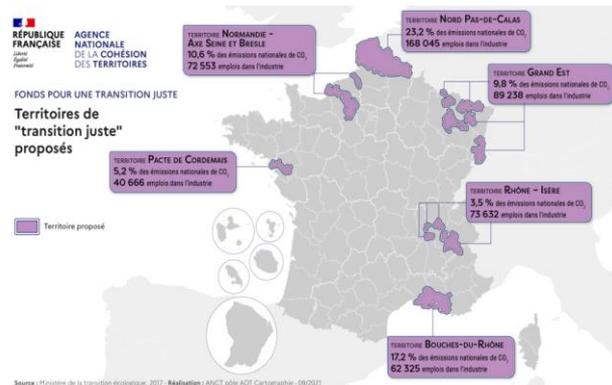
Le fonds de transition juste (FTJ) en Normandie

2 autorités de gestion distinctes des crédits FTJ en Normandie = 152,5M€
⇒ ce qui implique une coordination stratégique et opérationnelle étroite entre autorités de gestion.

- Le conseil régional : volet FEDER = **106,7M€**
Thématique : investissements économiques
- Le Préfet de Région (DREETS) : volet Etat = **45,7M€**
Thématique : emploi / compétences (*cadre défini par le niveau national avec un programme national FTJ*)

Etablissement d'un **plan territorial de transition juste (PTTJ) normand** qui définit :

- Le périmètre géographique
- Le périmètre sectoriel : les secteurs en déclin et les secteurs en transformation
- Les secteurs de diversification économique.



Volet *Emploi et Compétences*

Typologie d'actions éligibles

Formation et compétences des actifs occupés et des salariés licenciés

Les mesures pouvant y être rattachées sont fortement conditionnées par **le respect du périmètre sectoriel et géographique**. On y trouve :

- Formation et montée en compétence des salariés en lien avec la décarbonation ;
- Actions d'ingénierie du développement des compétences et d'anticipation des mutations économiques ;
- Financement de l'accompagnement et formation des salariés licenciés dans les secteurs visés, en complément des obligations légales de l'employeur ;
- Appui aux dispositifs territoriaux de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de transitions professionnelles.

Accompagnement et insertion des demandeurs d'emploi

Les mesures prises dans ce cadre relèvent principalement d'une **logique de ciblage sur des secteurs d'activité** (rattachement à un secteur d'origine en déclin ou en transformation ou accompagnement vers un secteur de diversification identifié dans les PTTJ).

- Renforcement de l'offre d'accompagnement dédiée des institutions du service public de l'emploi ;
- Ingénierie et coordination des acteurs dans l'accompagnement des personnes suivies, animation territoriale ;
- Développement de l'insertion par l'activité économique comme solution de mise à l'emploi et comme parcours d'accompagnement vers l'emploi durable.